

Vivre à Mauran



N° 127 Septembre 2026

N. 151 26016Wp16 5059

Site internet de MAURAN : www.mairie-mauran31.fr

Comité de rédaction :

Benjamin Corrège, Sylvie Dussenty, Kévin Ribet

Le mot du Maire

Chères Mauranaïses, Chers Mauranaïs,

C'est avec une immense fierté, une profonde gratitude et un grand sens des responsabilités que je m'adresse à vous à travers ces lignes pour ce premier édito de notre mandat. En choisissant l'équipe « Mauran Tous Ensemble », vous nous avez accordé votre confiance, et nous mesurons chaque jour l'honneur qui est le nôtre de servir notre si beau village.



Cette confiance se prolonge désormais au-delà des frontières de notre commune, puisque j'ai l'honneur d'avoir été élu Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur de Garonne, en charge des Terrains de grand jeu et des vestiaires. Soyez-en assurés : à travers cette responsabilité intercommunale, c'est tout le village de Mauran qui rayonne et porte fièrement sa voix au sein de notre territoire.

Dès notre élection, nous avons mis un point d'honneur à répondre à l'une de vos attentes prioritaires : le soin apporté à notre cadre de vie. Aujourd'hui, grâce aux efforts déployés, Mauran est un village propre et rigoureusement entretenu, où il fait bon se promener.

Comme vous le savez, le monde qui nous entoure traverse des zones de turbulences : entre les tensions géopolitiques globales et les aléas climatiques de plus en plus marqués. De plus, nous devons aussi vivre, à présent, avec des vagues de chaleur intenses et des tempêtes soudaines auxquelles il faudra nous adapter. Dans cette actualité parfois lourde, Mauran reste néanmoins un havre de paix, un refuge où la solidarité et la convivialité ne sont pas de vains mots. Nous en avons eu la plus belle des preuves lors de notre récente fête locale : un véritable succès, chaleureux et rassembleur, qui a fait vibrer le cœur de notre village et renforcé nos liens.

Des projets structurants, sont déjà en œuvre pour l'avenir car gouverner, c'est anticiper. Aussi, notre équipe est déjà pleinement au travail pour moderniser nos infrastructures :

- Assainissement collectif : C'est le grand chantier qui verra le jour en 2027 pour le centre-bourg. Une étape écologique et sanitaire cruciale pour notre village engagée depuis plusieurs mandats. Afin de vous présenter en détail le projet, le calendrier et répondre à toutes vos questions, une réunion publique sera prochainement organisée en collaboration avec Réseau 31

- Modernisation de la communication : Pour être au plus près de vous, l'application PanneauPocket est déployée depuis le 1er juillet. Vous êtes déjà très nombreux à l'avoir adoptée et à l'apprécier pour suivre l'actualité municipale en temps réel, et nous nous réjouissons de ce succès.

Notre action ne serait pas complète sans une attention de chaque instant portée à l'humain. Nous tenons à saluer nos aînés, la mémoire vivante de Mauran, qui méritent toute notre considération et notre écoute. En parallèle, nous mettons tout en œuvre pour que notre jeunesse s'épanouisse, grandisse dans un environnement sain et dispose déjà d'un terrain multisport entretenu et d'une aire de jeux à la hauteur de ses attentes.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous assurer de son dévouement total. Nous ferons le maximum, chaque jour, avec énergie et proximité, pour faire rayonner Mauran et préserver cette douceur de vivre qui nous est si chère.

Bonne rentrée à toutes et tous, et au plaisir de vous croiser dans le village !

Kévin Ribet, Votre Maire

Évènements de ces derniers mois

Vide grenier, le 26 octobre 2025



Ce dimanche matin, les exposants ont été accueillis par une petite pluie fine qui en a découragé quelques-uns. Ceux qui sont restés ont pu se réchauffer avec un café offert par le comité. Une bonne vingtaine d'exposants se sont

serrés dans la salle des fêtes.

Comme chaque année, les propositions étaient variées mais toujours dans la bonne humeur. Les visiteurs se sont succédés régulièrement au cours de la journée malgré le temps maussade. Tous ont pu se réconforter à midi grâce aux croque-monsieur et sandwiches /saucisse préparés par les bénévoles du



comité des fêtes. Gaufres et crêpes ont pris le relais pour le goûter. Bien que réduit à cause du temps, ce vide grenier a encore tenu sa promesse de bonne humeur et de rencontres.



Article : Benjamin Corrège Photos : Benjamin Corrège

Halloween des enfants, le 1er novembre 2025



Tremblez de peur braves gens, les monstres d'halloween sont de sortie ! Déguisés pour l'occasion de costumes effrayants, une vingtaine d'enfants et de nombreux parents se sont retrouvés à la maison Ribet pour un goûter où jus de citrouille, marbré citrouille chocolat, fondant au chocolat et ses fantômes, moelleux aux pommes et quelques sucreries attendaient les plus gourmands. La petite troupe, une fois repue, a parcouru les rues mauranaises pour réclamer des sucreries, les plus grands, à bord d'un bolide décoré pour l'occasion, ont, quant à eux, visités les maisons extérieures. . Chacun est reparti avec un beau magot, de quoi effrayer les dentistes ! Malgré la pluie, nos petits sorciers, fantômes, squelettes et autres ne se sont pas découragés et ont poursuivi leur quête ! Vivement le prochain, avec des costumes encore plus effrayants ! *Article : Benjamin Corrège, Anaïs Rostaing Photos : Nicolas Rostaing.*



Soirée Disco-soupe, le 7 novembre 2025

La soupe c'est comme les crêpes, vous avez des légumes, vous avez de la bonne musique alors vous pouvez faire une disco soupe. Grace aux légumes bios de la ferme du Matet gracieusement cédés par Lucie et Alexandre, les convives ont pu préparer plusieurs soupes. Le principe d'une disco soupe est de collecter chez différents maraichers quelques légumes qui allaient se perdre et de les cuisiner tous ensemble. C'est donc sur une playlist concoctée par Lucie, que les petites mains se sont mises en action pour une mission épluchage de légumes. Ces efforts



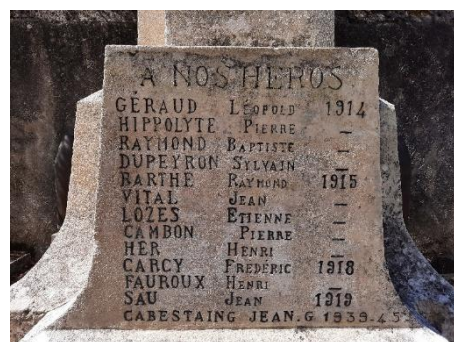
n'ont pas été vains puisque plusieurs soupes ont ainsi pu être réalisées avec notamment une avec une belle couleur orange à base de potimarron, de carottes et de butternut, une autre façon garbure avec du confit, du chou, et des légumes racines d'hiver et une dernière, réalisée avec des légumes variés. Le temps de préparation et de cuisson a permis un moment d'échange convivial autour d'un verre avant de déguster la soupe, le tout en musique !

Article : Benjamin Corrège, Anaïs Rostaing ; Photos : Nicolas Rostaing.

Commémoration de l'armistice 11 novembre



Ce mardi 11 novembre, a eu lieu, comme chaque année, la commémoration de l'armistice de la 1^{er} guerre mondiale. Ce moment de recueillement des habitants du village autour du monument aux morts est aussi un moment de transmission auprès des jeunes générations pour ne pas oublier le sacrifice des



soldats morts pour la France durant le 1^{er} conflit mondial débuté en 1914. Monsieur Rostaing, Maire, a lu devant l'assemblée, le texte de la ministre des armées, deux jeunes mauranaises ont lu en suivant les 12 noms des soldats mauranais tombés sur le front gravés sur le monuments aux morts. Cette célébration du 107^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918, accompagnée par la fanfare Martraise et quelques officiels, a vu le dépôt, au pied du monument, d'un olivier, symbole de paix mais aussi d'espérance et de longévité,



décoré aux couleurs de la république. Cette cérémonie a été suivie par un verre de l'amitié où chacun a pu découvrir une présentation exceptionnelle d'objets et de documents originaux datant de cette époque. La commune remercie grandement Marie-Germaine Boutonnet, Benoît Antonakis, Jean-Louis Rostaing et Pierrot Armaing pour avoir su conserver ces pièces rares et pour avoir accepté qu'elles soient présentées au public.



Article : Benjamin Corrège, Nicolas Rostaing Photos : Dominique Arrouy, Nicolas Rostaing.

Soirée vin nouveau, le 22 novembre 2025

Sous l'impulsion du Comité des Fêtes, le 22 Novembre 2025, Mauranais, amis, famille et voisins se sont retrouvés à la salle des Fêtes pour fêter le vin nouveau et se régaler d'une daube de sanglier préparée par notre amie Odette Dégé de Montclar de Comminges qui a été grandement applaudie pour sa préparation. Une centaine de personnes étaient présentes, heureuses de se retrouver pour un moment festif autour d'un bon repas et dans une ambiance chaleureuse.

Article : Florence Chochon La Touche

Atelier dessins archéologique, le 23 novembre 2025

Le dessin est une étape essentielle pour observer, analyser et comprendre le bâti. Il permet de comprendre les étapes de construction des murs en ruines en faisant ressortir les divers éléments architecturaux, ou réemplois. Le dessin archéologique permet également d'analyser la provenance des matériaux.

Les bénévoles ont découvert sur cette journée, une autre façon de voir un bâti ancien, non pas sous l'angle de simples ruines, mais en découvrant des détails sans être fin connaisseur en la matière ; un simple dessin suffit à expliquer ce que l'on observe.

Article : Sylvain Cosentino

Marché de Noël, le 6 décembre 2025

En cette douce fin de journée, la halle du village a été investie par des artisans divers et variés : producteurs de miel, escargots du Comminges, articles déco et bijoux...



L'ambiance était scellée par la bonne odeur des gaufres liégeoises et

du vin chaud. Les deux ont rencontré un franc succès. Le Père Noël a même fait un passage par le village à la grande surprise des enfants



Rendez-vous pris pour l'année prochaine...

Article : Anaïs Rostaing

Photos : Nicolas Rostaing

présents qui sont repartis avec une madeleine. Le food truck "Chez le Cuistot" proposait pour l'occasion des spécialités de circonstance : tartiflette, sauciflette et végiflette, qui ont fait fureur ! Les gourmands ont répondu présent !



Repas des anciens et Noël des enfants, le 14 décembre 2025



La fin d'année voit une nouvelle fois les aînés mis à l'honneur lors du traditionnel repas qui leur est dédié autour de leur famille et des élus. Au menu, apéritifs et toasts variés, coquilles normandes, carbonade flamande de sanglier ou

filet de julienne sauce champagne, fromage des Bessous et nougat glacé. Les convives ont apprécié ! Nous remercions les bénévoles qui ont permis l'organisation de cet événement. Après ce repas festif, comme chaque année, le Comité des fêtes a offert aux enfants du village un spectacle avant l'arrivée tant attendue du Père Noël....et de sa hotte chargée de cadeaux.



Article : Benjamin Corrège, Florence Chochon La Touche, Nicolas Rostaing.

Photos : Comité des fêtes, Nicolas Rostaing.

Ateliers cuisine, danse, coiffures médiévales, le 21 décembre

Le dimanche 21 décembre 2025, l'association a organisé un banquet médiéval pour les bénévoles et ouvert au public, nous y avons présenté des plats inspirés de ceux pratiqués à mi-époque médiévale.

L'accueil s'est déroulé à 9h pour cuisiner ensemble.

Le menu proposé :

- Terrine maison,
- Mini choux farcis,
- Poules au pot et ses légumes de saison,
- Pommes au four au miel de Mauran.



Des bénévoles tenaient un stand de coiffures « médiévales », et au cours du repas, les convives se sont également essayés à 6 danses médiévales.

Article : Sylvain Cosentino

Photos : La Mesnie Murètaine

Soirée solstice d'hiver, le 21 décembre 2025

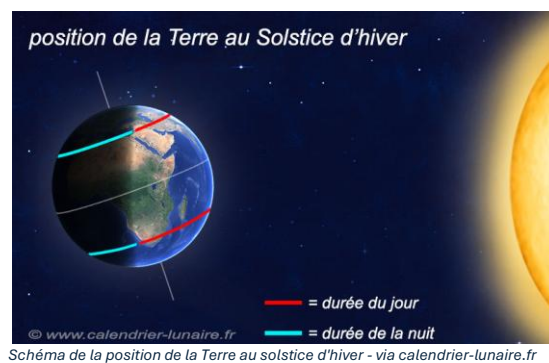
Le solstice d'hiver marque la journée la plus courte de l'année et donc la nuit la plus longue qui permet d'observer le ciel d'un noir d'encre dès le début de soirée. Premier jour de l'hiver, c'est la date où les jours commencent à rallonger.

Aussi, une vingtaine de personnes s'étaient réunies au centre



du village, autour d'un brasero,

première froidure de l'hiver oblige, pour fêter l'événement et observer les étoiles. Les convives ont pu se réchauffer grâce au vin et au chocolat chaud et déguster des chamallows grillés. Les enfants et les plus grands ont pu réaliser quelques animations en lien avec ce phénomène astronomique notamment une, portant sur l'ombre et la lumière.



Article : Benjamin Corrège, Nicolas Rostaing. Photos : Nicolas Rostaing.

Réveillon du 1er de l'an, le 31 décembre 2025

Pour la St Sylvestre 2025, le Comité des Fêtes de Mauran renouait avec le traditionnel réveillon. Le repas concocté par un traiteur a régalé les papilles et l'ambiance festive était rondement



entretenu par Amaury HOUGARDY qui a assuré le show jusqu'au bout de la nuit ! Les bénévoles du comité avaient grandement décoré et aménagé la salle des fêtes

pour l'occasion tout en préparant les amuse-bouches de l'apéritif. Le passage à la nouvelle année s'est fait avec près de 150 personnes qui ont

exprimé leur joie de revenir à Mauran pour cet

événement. Cette soirée fut une réussite pour le comité des fêtes et ses bénévoles. Les convives, eux, ont déjà retenu leur place pour l'année prochaine !



*Article : Florence Chochon La Touche, Benjamin Corrège
Photos : Lyra, Comité des fêtes*

Vœux de la municipalité, le 10 janvier 2026



Monsieur le Maire, Nicolas Rostaing, a présenté ses vœux aux habitants. La période de réserve liée aux élections municipales limitant les axes pouvant être développés, les vœux ont porté principalement sur le bilan des réalisations de l'année écoulée. Aussi, ont été évoqués l'inauguration de l'aire de jeu suite à sa

réhabilitation avec de nouveaux équipements ainsi que l'aménagement du terrain multisport avec mise en place de zones de jeu comme le ping-pong et le badminton, entre autres. Monsieur le Maire a également mis en valeur l'événement Cœur Estival proposant plusieurs concerts et de nombreuses animations au cours de la journée et où les visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir le patrimoine naturel et historique varié du village. Un focus sur le nouveau mode de scrutin pour les élections municipales de 2026 a également été développé. Ne pouvant présenter les futurs projets à cause de la période préélectorale, Monsieur Rostaing a donc conclu en présentant ses vœux de bonheur et de santé aux habitants et les a invités à déguster la traditionnelle galette de rois confectionnées par Hélène de la Guérite à Martres.



Article : Benjamin Corrège, Nicolas Rostaing

Photos : Dominique Arrouy.

Concert voix o show, 17 janvier 2026

La chorale Voix o Show a proposé un beau concert qui a réchauffé les spectateurs en cette soirée hivernale dans l'église du village. Les choristes, menés par Xavier Pacquetteau, le chef de chœur, ont interprété plusieurs chants du répertoire gospel, mais aussi des chants africains et quelques morceaux plus pop-rock. Une trentaine de choristes ont ainsi enthousiasmé le public avec des morceaux rythmés et enjoués.



Les spectateurs ont à plusieurs reprises accompagné les chanteurs en tapant dans leurs mains. L'ambiance était chaleureuse et très joyeuse. A la fin du concert, les applaudissements ont été nourris pour féliciter les choristes de leur prestation.

Site de la chorale Voix O Show :

<https://mairie-martres-tolosane.fr/associations/voix-oshow/>

Article : Benjamin Corrège Photos : Nicolas Rostaing

Atelier bois & flèches, le 18 janvier 2026



Les bénévoles de la Mesnie Muretaine se sont retroussés les manches pour cet atelier, les productions étaient très attendues pour les prochaines médiévales de la Tour. L'association s'est d'abord réunie pour son traditionnel repas partagé. Des habitants de Mauran se sont joints à l'association afin d'échanger en toute convivialité sur ce temps de partage. L'après-midi, l'association s'est installée sous la halle pour travailler le bois.



Article : Sylvain Cosentino, Photos : La Mesnie Muretaine

Loto du comité des fêtes, le 23 janvier 2026



Samedi soir, les premiers tours du boulier résonnent, le silence se fait dans la salle, chacun est attentif pour ne pas rater le numéro qui sort. Ce soir, c'est loto ! La salle est bondée, 220 personnes au compteur. Il fait chaud dans la salle malgré le froid glacial de ce mois de janvier. Après un loto spécial enfants, c'est au tour des grands ! Les premiers numéros sortent et s'enchainent, déjà la première

quine, la double arrive rapidement et c'est le premier carton plein ! La soirée est lancée ! Grâce au soutien financier de Super U Martres - Tolosane, les lots gagnés se succèdent, jambons, demis-cochon, cochon entier, longues de porc ... pour ce loto, il ne suffit pas de gagner, il faut aussi avoir le savoir-faire pour préparer et cuisiner ces pièces de viande. C'est Nicolas Dinnat qui boulegue et annonce les numéros, Didier et Thierry parcourent la salle pour vérifier les plateaux. Les exæquos repartiront avec une bouteille



de vin. Quinze parties se sont enchainées et la soirée s'est achevée vers 1h du matin avec d'heureux gagnants et des déçus déjà prêts à faire jouer la chance au prochain loto. Le comité et ses bénévoles autour de Sylvie Dussenty se félicitent de cette soirée qui a été un réel succès en réunissant voisins et amis autour de ce jeu.



*Article : Benjamin Corrège, Florence Chochon La Touche
Photos : Comité des fêtes*

La choucroute d'Evelyne, 7 mars 2026

Evelyne Couton, pour l'association Ô Bocaux Thé, a eu le plaisir de préparer une choucroute traditionnelle pour 50 personnes. Les convives ont été agréablement surpris par ce plat cuisiné dans les règles de l'art (plat alsacien, région d'Evelyne). Didier et Noëlle furent d'une aide précieuse, BRAVO. Ainsi que Lena et Éric qui ont réalisé de délicieuses tartes au sucre.



Les convives ont apprécié l'ambiance. Cela montre à quel point, le repas et l'investissement des cuisiniers ont fait sensation. Mention spéciale au karaoké qui a clos la soirée !



Article : Evelyne Couton
Photos : Nicolas Rostaing.

Matinée entretien des chemins, 7 mars 2026

Comme chaque année, depuis une douzaine d'années, une action a été menée pour le nettoyage des chemins communaux dans le cadre de l'action « Nettoyons la Nature ». Aussi, les bénévoles réunis, une



quinzaine, ont pu d'une part, armés de leurs outils, enlever ronces et herbes sur le chemin menant à la Tour mais aussi



nettoyer les abords de la Garonne suite à la crue de l'hiver dernier. A la fin de la matinée, les bénévoles ont pu s'attabler autour d'un repas offert par la municipalité.

Article : Benjamin Corrège
Photos : Nicolas Rostaing.

Carnaval des enfants, 8 mars 2026

Ce 8 mars, ce n'était pas seulement la journée pour les droits des femmes, c'était la journée des enfants à Mauran, où, déguisés pour le carnaval, face à une météo incertaine, ils ont préféré rester jouer à l'aire de jeux plutôt que de défiler dans les rue du village. La journée s'est terminée par un petit gouter organisé par Ô Bocaux Thé qui a ravi princesses et autres Spider-Man en herbe.

Article : Benjamin Corrège

Élections municipales, le 15 mars 2026

Ce 15 mars 2026 avait lieu les élections municipales. Deux listes se sont présentées, l'une autour de Nicolas Rostaing, Maire sortant, l'autre autour de Kévin Ribet.

Sur les 173 votants que compte la commune de Mauraan, 158 ont exprimé leur voix en se rendant aux urnes, soit 91,33% de la population (abstention de 8, 67%). Le bureau, tenu par les conseillers sortants a fermé ses portes à 18h pour commencer le dépouillement. Très vite une tendance s'est dégagée et c'est Monsieur Kévin Ribet et son équipe qui ont largement remporté l'élection avec 90 voix (57,32 %) contre 67 voix (42.68) pour Monsieur Rostaing.

Outre Monsieur Kévin RIBET, 8 conseillers de la liste « Mauraan, Tous Ensemble », ont été élus soit M. Éric DINNAT, Mme Florence CHOCHON LA TOUCHE, M. Benjamin CORREGE, M. Damien DOURY, Mme Sylvie DUSSENTY, Mme Sylvie FOGLIO, Mme Emilie HURTADO, M. Grégory SAVES. Les deux derniers membres du conseil, élus de la liste « Mauraan en mouvement » sont Mme Fabienne BOUTONNET et M. Nicolas ROSTAING.

La commune de Mauraan peut se féliciter de la mobilisation de ses électeurs pour participer à ces élections.

Article : Benjamin Corrège

Trail de Cazères, le 29 mars 2026

Pour sa dixième édition, le trail de Cazères n'a fait qu'effleurer le territoire mauraanais en passant au guet du ruisseau des Goutères. 1300 coureurs ont participé à cette événement dont quelques courageux mauraanais. 230 coureurs se sont élancés sur la parcours du 26 kms passant sur Mauraan, le vainqueur a mis moins de 2h30 pour un dénivelé de 760 mètres positifs. Belle performance ! Toujours fidèle à leur



engagement solidaire, les Irréductibles Bipèdes, organisateurs de la course, ont reversé 1500 euros à l'association Vulcain Vision Project présidée par Jeannick ESTOUP. Cette association va ainsi pouvoir poursuivre ses missions de prévention en santé cardiaque auprès des

jeunes sportifs et organiser des dépistages avec des Cardio-pédiatre. En œuvrant pour la prévention, la détection et la formation autour de pathologies cardiaques chez les enfants et les jeunes adultes, l'association contribue à lutter contre la première cause de mortalité au cours de la pratique sportive où près d'un jeune de moins de 35 ans décède chaque jour d'une mort subite liée à une activité sportive.

Article : La dépêche, Benjamin Corrège

Photos : association « Vulcain Vision Project »

Installation du conseil municipal, le 21 mars 2026

Le 21 mars, soit 6 jours après l'élection, s'est tenu le conseil municipal d'installation de la nouvelle équipe municipale.

Sous la présidence de Madame Fabienne Boutonnet, doyenne des conseillers municipaux,

s'est déroulée l'élection du Maire par les conseillers municipaux fraîchement élus. Kévin Ribet a été élu Maire de la commune de Mauran avec 9 voix sur les 11 exprimées. Prenant la direction du conseil, Monsieur le Maire a vivement remercié ses conseillers pour la confiance accordée et a poursuivi

l'ordre du jour. Sur décision du conseil, seulement deux adjoints ont été élus, comme promis dans la campagne, dans l'optique de pouvoir, avec la somme économisée, augmenter les fréquences de nettoyage du village. Monsieur Dinnat Éric et Madame Chochon La Touche ont respectivement

été élus par le conseil municipal premier et second adjoint avec 9 voix sur les 11 exprimées. En suivant, le conseil a voté les indemnités du Maire et de ses adjoints. Pour Mauran, commune de moins de 500 habitants, le conseil a voté le

taux maximum de 28,1% de l'indice brut 1027 soit 1155.06€ brut pour Monsieur le Maire et 9,9 % de l'indice 1027 pour chacun des deux adjoints soit 406,94 € brut. La séance s'est poursuivie avec le vote des différentes délégations accordées à Monsieur le Maire et ses adjoints après lecture de la charte de l'élu lui rappelant

ses droits, ses devoirs et ses obligations en tant que représentant local. Après que Monsieur Rostaing ait remis les clés de la mairie à Monsieur le Maire, les conseillers se sont rassemblés sur le perron de la mairie pour la photo officielle de la nouvelle équipe municipale.



Article : Benjamin Corrège

Photos : Thierry Arrouy

Apéritif équipe municipale, le 28 mars

Afin de se présenter aux habitants, l'équipe de campagne « Mauran, Tous ensemble » a offert, en son nom, aux habitants de la commune, un apéritif dans la salle des fêtes. De nombreux mauranais se sont déplacés pour rencontrer la nouvelle équipe municipale. Le maire a pris la parole afin d'affirmer sa volonté d'être le maire de tous les habitants, dans la bienveillance et l'écoute. Il a aussi pu présenter les premiers projets à mettre en place.

Article : Benjamin Corrège Photo : Carine Fauroux



Fête de Pâques, 12 avril 2026



Chasse aux œufs innovante, avec Ô Bocaux Thé, cette année pour la fête de Pâques, avec un blind test, où, pour avoir un œuf, il fallait trouver le titre de la musique diffusée. Malheur à celui qui n'est pas à la page ! Petits et grands, surtout les grands d'ailleurs, ont ainsi rempli leur panier de

chocolats au son des derniers tubes ! La journée s'est ensuite poursuivie avec une repas frites/saucisses, qui a rassemblé une soixantaine de personnes sous la halle, et des jeux conviviaux comme le Molky tout l'après-midi. *Article : Benjamin Corrège, Photos : Nicolas Rostaing.*



AG du comité des fêtes, le 22 avril 2026

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est déroulé le 22 avril 2026. Une trentaine de personnes étaient présentes à cette réunion pour décider du nouveau conseil d'administration de l'association qui doit être renouvelé tous les ans.

Après la présentation des actions menées sur l'année et l'exposition du bilan financier sont élu au conseil d'administration pour l'année 2026 /2027 les 6 membres suivants : Chochon La Touche Florence, Dugast Samantha, Dussenty Sylvie, Hurtado Émilie, Poiraud Priscilla, Savès Grégory.

Après avoir procédé à l'inscription des membres actifs, le conseil s'est retiré pour élire les membres du bureau. Aussi, Madame Sylvie Dussenty conserve son rôle de présidente, Madame Emilie Hurtado devient trésorière et Madame Florence Chochon la Touche, secrétaire.

Monsieur Kévin Ribet, maire de Mauran, sera le **délégué mairie** auprès de l'association.

Article : Benjamin Corrège

Orage de grêle, le 4 mai 2025



Ce 4 mai, un orage de grêle s'est abattu sur notre village. Des grêlons gros comme des billes ont tapissé les routes au point de croire qu'il avait neigé. Sur les routes des congères se sont formés et ont mis plusieurs jours à fondre. Pas de dégât majeur sur les routes mais les grêlons ont bouché les gouttières

de l'église et l'eau s'est infiltrée par le toit dans la chapelle du baptistère. Le placo du plafond, gorgé d'eau, s'est effondré sur les fonts baptismaux classés, sans les endommager. La statue de Saint-Jean Baptiste, adjacente, a quant à elle été recouverte de plâtre. Après un nettoyage et un lustrage complet, elle a retrouvé sa place dans l'église plus brillante que jamais. *Article : Benjamin Corrège, Photos : Benjamin Corrège, Kévin Ribet*



Commémoration du 8 mai 1945, le 8 mai 2026



Le 8 mai, la commune de Mauran s'est rassemblée devant le monument aux morts pour commémorer le 81^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945. Une cérémonie empreinte d'émotion et de recueillement, organisée par la nouvelle équipe municipale conduite par le jeune maire, Kévin Ribet.

Élus, habitants et familles étaient présents pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté. Dans son discours, le maire a tenu à rendre un hommage appuyé aux résistants engagés dans les maquis, rappelant leur courage et leurs sacrifices durant les heures les plus sombres de l'Histoire. S'adressant également aux plus jeunes présents lors de la cérémonie, Kévin Ribet a délivré un message fort autour des valeurs de paix et de tolérance : « les

Article : Comminges -actu, Benjamin Corrège
Photos : Daniel Corrège



enfants, apprenez que la paix se construit chaque jour, dans la cour de récréation comme dans la vie d'adulte, en refusant l'injustice et en tendant la main à celui qui est différent. » Des paroles saluées par l'assistance, dans un contexte où le devoir de mémoire demeure plus que jamais

essentiel pour transmettre aux nouvelles générations les leçons du passé.

Après le dépôt de gerbe et la minute de silence, la cérémonie s'est achevée dans un moment de convivialité autour du verre de l'amitié offert par la municipalité, permettant aux

habitants d'échanger et de prolonger ce temps de mémoire collective.



Repas de printemps, le 6 juin 2026



Le pari est réussi pour le comité des fêtes de Mauran. Samedi, malgré un calendrier chargé en animations dans les environs, une centaine de convives a répondu présent pour participer à la première fête de l'année organisée dans le village : une grande soirée paëlla et convivialité! À l'heure de l'apéritif, les Mauranais et leurs invités

se sont retrouvés dans une ambiance détendue et chaleureuse, avant de partager la généreuse paëlla préparée par Louick, bien connu des habitants grâce à son food-truck qui fait régulièrement étape sur la place du village. Les assiettes se sont vidées avec enthousiasme et les compliments n'ont pas manqué pour saluer la qualité du repas. Les participants ont pu passer une agréable soirée entre amis, voisins et familles. Les plus jeunes n'ont pas été oubliés : ils ont pu s'amuser dans le tout nouveau château gonflable acquis conjointement par le comité des fêtes et la société de chasse. Une attraction qui a rencontré



un franc succès et qui sera de nouveau proposée lors de la fête du village, du 18 au 20 juillet prochains. Pour cette première édition du repas de printemps, la présidente du comité des fêtes, Sylvie Dussenty, pouvait compter sur l'engagement d'une trentaine de bénévoles mobilisés pour assurer le bon déroulement de la soirée.

Leur investissement et leur bonne humeur ont largement contribué à la réussite de l'événement.

*Article : Le petit journal, Benjamin Corrège,
Photos : Kévin Ribet, Florence Chochon La Touche*

Passage de La Martraise, le 7 juin 2026

L'association sportive de l'ASPTT Martres-Tolosane a offert à nos voisins une deuxième édition de La Martraise très réussie avec près de 1400 coureurs sur la ligne de départ répartis en plusieurs courses. Très festif, le départ des courses s'est fait devant la mairie, accompagné par une bandes énergique pour encourager les coureurs. Plusieurs Mauranais étaient inscrits



sur différentes courses. A commencer par les plus jeunes avec, alignées sur la ligne de départ du 1 500 mètres, Ly-Lan qui fait une belle 5^{ème} place. En famille, Philippe et Eva ont relevé le défi du 10 kms qu'ils ont fini ensemble. Pour finir, Benjamin et Christine ont défié le 22 km. Seul parcours passant par Mauran, les coureurs ont eu le plaisir de traverser le parc du château avant d'attaquer la montée du Picon. Après avoir suivi les côteaux entre Montclar et Roquefort, le retour vers Mauran a permis aux coureurs de trouver sur la place un ravitaillement



bienvvenu pour affronter les quatre derniers kilomètres avant un dernier tour de ville et le sprint final vers la ligne d'arrivée. Tout au long du parcours, les coureurs ont été encouragés par le public et notamment par les bénévoles présents sur le parcours, dont quelques Mauranais enthousiastes, indispensables au bon déroulé de l'événement. Grâce à l'association de l'ASPTT, qui a réussi une belle organisation en mêlant sport et convivialité, notre commune a bénéficié d'une belle mise en valeur de son patrimoine naturel. Prêt pour la troisième édition en 2027 !



*Article : La dépêche du Midi, Benjamin Corrège,
Photos : Running Mag, Cécile Corrège*

Médiévales de la Tour, les 27 & 28 juin 2026



L'association La Mesnie murétaine a organisé un weekend festif gratuit avec les 5ème « Médiévales de la Tour » situées dans le jardin de la salle des fêtes. Entre démonstrations de combat, présentation des armures, marché d'exposants variés avec une vingtaine d'artisans (créateurs, artisans d'art et produits locaux), initiations au tir à l'arc



ou à l'arbalète, frappe au paillard, la découverte de jeux en bois, les visiteurs se sont projetés dans le temps. Des activités plus artistiques étaient également proposées avec de la calligraphie, des danses médiévales et un stand de peinture décorative. Tout cela s'est déroulé dans un décor de campement médiéval. Le dimanche matin, ils ont aussi pu partir en randonnée à la découverte des vestiges médiévaux que recèle le village: son église romane au cœur du cimetière et les ruines de la Tour du XII^e siècle aux quelles on peut accéder après une petite randonnée. Les randonneurs ont découvert, le patrimoine de Mauran, l'église et son



intérieur, la vieille chapelle, les bords de Garonne et l'histoire de ses quais et moulins ; la randonnée s'est ensuite rendue au pied du vieux château des Montpezat, avant de redescendre au village et de faire une petite présentation de

l'ancienne biscuiterie qui se trouvait à l'emplacement de la salle des fêtes actuelle. Ce week-end, placé sous le signe de la canicule, a été possible grâce à la passion et l'énergie qui animent les bénévoles.



Christelle, la présidente de l'association s'est montrée satisfaite de la fréquentation de l'évènement tant sur la randonnée que pour le repas du samedi autour d'un cochon à la broche dans une ambiance conviviale et festive.

Article : Le petit journal, Benjamin Corrège, Sylvain Cosentino
Photos : Mesnie Murétaine

Matchs de la coupe du monde de football 2026



Trois matchs de la coupe du monde de football ont été diffusés sous la halle à l'initiative de la mairie et en collaboration avec les associations du village. Éric Dinnat, 1^{er} adjoint, a pour l'occasion installé un écran et réalisé l'installation pour les connexions qui serviront ainsi pour de futures projections. Lors des matchs, l'association Ô Bocaux Thé



ainsi que le comité des fêtes ont pu assurer la restauration et la buvette pour les spectateurs.



Article : Benjamin Corrège
Photos : Kévin Ribet, Benjamin Corrège

Passage de la quête le 5 juillet 2026

Le passage de la quête est un moment important pour la vie du village car les dons (déductibles des impôts) sont grandement nécessaires pour l'organisation des trois jours de fêtes. Cette année, la ferme était à l'honneur avec poulailler en guide de char. Le défilé s'est fait dans la bonne humeur et a permis de récolter plus de 1000 euros de dons. Le comité remercie les habitants pour leur soutien.

Article : Benjamin Corrège Photos : Florence Chochon La Touche



Fête du village 18,19,20 juillet 2026

Le 3^{ème} week-end du mois de juillet, c'est la fête à Mauran. Depuis plusieurs semaines, les bénévoles du comité des fêtes s'activent pour être prêts le jour J. Chaque détail compte pour que les festivités soient réussies. La fête à Mauran, c'est l'occasion de rassembler habitants, familles, vacanciers, voisins, amis dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Samedi, ouverture des festivités avec le concours de pétanque dans l'après-midi. Trente équipes étaient présentes en compétition. En début de soirée, petite nouveauté dans le déroulé des réjouissances, Monsieur le Maire, Kévin Ribet, a procédé à la remise des clés du village, sculptée de main de maître par Thierry Arrouy, au comité des fêtes. Représenté par sa présidente, Sylvie Dussenty, il a salué son engagement sans faille ainsi que celui des bénévoles sans lesquels rien ne serait possible. La soirée s'est poursuivie avec le repas des Moule-Frites préparé par Audrey, Samantha, Jérôme et Lionel pour 200 convives pendant que le groupe Last Night Disco animait la soirée.

Journée plus calme dimanche avec à 12h un apéritif offert par le comité des fêtes. Le soir, les habitants étaient invités à une animation musicale assurée par le duo Rumba Bigara autour d'hamburgers préparés par Louïck du food-truck « Chez le cuistot ».

Dernier jour de fête, et pas des moindres, le lundi a débuté par un dépôt de gerbe au pied du monument aux morts après la messe, suivi par un apéritif offert par la mairie. Soixante boulistes se sont de nouveau affrontés sur la place durant l'après-midi. Pendant ce temps, une équipe de bénévoles s'affairaient depuis le petit matin, autour de Jessica, Jocelyne et Thierry Arrouy, pour préparer le cassoulet dans le respect de la tradition. Il a mijoté lentement, à la Métairie de la famille Dinnat. Les autres bénévoles préparaient, quant à eux, les entrées dans la maison Ribet, tout en aménageant la place pour accueillir les 320 convives. Le repas s'est déroulé dans une ambiance explosive, grâce au groupe Les Cigales, et à l'énergie des bénévoles, qui en avaient encore, au bout de trois jours de fêtes. Le groupe Last Night Disco a pris le relais pour clôturer la soirée sur la piste de danse.

Une édition 2026 particulièrement réussie, qui aura confirmé que la convivialité et le partage restent parmi les plus belles valeurs de Mauran.

Article : Benjamin Corrège Photos : Comité des fêtes



Samedi

Remise de la clé du village au comité.
Merci à Thierry pour sa fabrication !



Samantha, Audrey, Jérôme et Lionel à la préparation des moules frites. Les bénévoles à la préparation des entrées.



200 personnes présentes ce soir !

Soirée musicale avec food-truck

Dimanche

Dépôt de gerbe au monument aux morts après la messe, suivie d'une apéritif !



Alors ? Pour l'Espagne ou pour l'Argentine ?

Lundi

L'équipe cassoulet en pleine action depuis 7h du matin autour de Jessica et Jocelyne !

Ça pèle, ça coupe, ça taille, ça rissole, ça touille dans la bonne humeur !

L'équipe de bénévoles du comité prêts pour le service

Grosse ambiance ce soir, 320 personnes au repas, les Cigales ont mis le feu, les bénévoles déchainés !



Cérémonie d'honorariat pour Thierry Arrouy - 8 août 2025

C'est en présence de Loïc Gojard, conseiller départemental, de Kévin Ribet, maire de Mauran, des élus, des maires en exercice, d'anciens maires que Daniel Corrège, président de l'association des Anciens Maires et Adjoints (ADAMA 31) remercie toutes les personnes présentes à cette cérémonie pour conférer, au nom du préfet, l'honorariat de Thierry Arrouy, ancien adjoint de la commune. Elu dès sa majorité à 21 ans comme conseiller municipal, il reste ensuite 29 ans adjoint au côté du maire. Le président, Daniel Corrège, explique les valeurs humaines de cet enfant de Mauran qui est resté 43 ans au service de la commune "Nous te devons cette reconnaissance, à toi, le bricoleur méthodique, l'ami perspicace toujours prêt à rendre service avec bienveillance, valeur que tu partages avec Kévin".

Kévin Ribet, le maire, prend la parole : " Cette distinction vient reconnaître officiellement des décennies de dévouement. Mais, aujourd'hui, au-delà de cette reconnaissance, c'est tout un village qui souhaite te dire merci ". Des discours empreints de sensibilité et de beaucoup d'émotion ressenties par les officiels tout autant que par le public venu nombreux pour acclamer cet être cher et dévoué. Après avoir reçu médaille et diplômes en reconnaissance de ses 43 années au service de la commune, après beaucoup d'émotions, Thierry s'exprime avec humour : "Dans cette longue carrière, je n'ai célébré que deux mariages, une personne de 80 ans, une autre de 85...Si ma mère était en vie, elle serait fière car je n'ai jamais eu aucun diplôme" dit-il avant d'inviter ses amis et sa famille à venir partager le pot de l'amitié si gentiment servi pour ses invités entre sphère de gourmandises apéritives et papillon de charcuterie (un grand papillon formé de bouchées gourmandes).

Article : La dépêche du Midi du mardi 18 aout 2026

Remise de la Médaille de la ville
par Monsieur le maire Kévin RIBET :



Remise de l'écharpe tricolore et du diplôme
par Daniel Corrège, président de l'ADAMA



Les élus présents à la cérémonie



De gauche à droite :
Mme BOLLATI (St-Michel), M. LASSERRE (Ausseing),
M. DEFIS (Cazères), M. GOJARD (département 31),
M. CORREGE (Pdt ADAMA 31), M. ARROUY (récipiendaire),
M. RIBET (Mauran), M. DENJEAN (Montberaud),
Mme DE MIN, vice-présidente de l'ADAMA 31

Thierry ARROUY, sa fille Jessica,
et Monsieur le Maire

Manifestations locales à venir

Nettoyons la nature → le 26 septembre 2026

Octobre rose → le 11 octobre 2026

Halloween des enfants → le 31 octobre 2026

Loto → le 31 octobre 2026

Cérémonie de commémoration du 11 novembre → 11 novembre 2026

Vin nouveau → 20 novembre 2026

Marché de Noël → le 5 décembre 2026

Repas de Aînés et Noël des enfants → le 13 décembre 2026

Réveillon du 1^{er} de l'an → le 31 décembre 2026



Etat civil

Les informations inscrites ci-dessous sont soumises à la loi RGPD. La publication d'informations relatives à l'état civil est soumise à autorisation des intéressés pour publication dans la presse. Si un nom n'apparaît pas, c'est que la commune n'a pas l'autorisation de le publier.

Nouveaux habitants :



M. CAMPERGUE Alain et PELEGRI Carine,
Mme DE PALMA Nathalie,
M. CREMADÈS Christian et Françoise DUPY,
M. JOUGLA Quentin et Mme LE CHEVALIER Claire et leur fils Dante,
M. BOYER Quentin et TONEGUZZO Lisa,
Mme COSTACURTA Myriam et sa fille Océane, M. LOMBARD Jean.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Mauran !

Naissance :



Clovis ROSTAING, né le 27/01/26 de Anaïs et Nicolas ROSTAING
Elena FORT, née le 08/07/26 de Annabelle CUGUILLERE et Jérémy FORT
Iris MOURLAN, née le 11/08/26 de Magalie et Loïc MOURLAN

Félicitations aux parents et bienvenue dans notre village.

Les naissances qui ne sont pas signalées ici n'ont pas été autorisées par les heureux parents.



Mariage et Pacte civil de solidarité (PACS) :

CUNAT Augustin et SAUVAGE Coralie,
le 07/03/2026

Félicitations pour leur union !

Décès de :



M. GIURI René, le 31 mai 2025
à l'âge de 78 ans

Toutes nos condoléances aux familles

Point sur les projets

Réalisations effectuées

❖ Travaux de reprise de chaussée sur la RD 83 – Route du Picon

La commune de Mauran tient à féliciter les équipes ESU du Parc technique du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour la qualité des travaux réalisés en avril 2026 sur la RD 83 – route du Picon.



Les enduits superficiels d'usure (ESU), réalisés sur près de 15 000 m², illustrent le professionnalisme, le savoir-faire et l'engagement des agents mobilisés. Ces travaux d'investissement, d'un coût de 47 000 euros,

sont essentiels à la préservation du patrimoine routier et à la sécurité des usagers. La municipalité remercie le CD31 pour son soutien constant en faveur des infrastructures locales. Bravo à l'ensemble des agents pour ce travail de grande qualité.

Photos : Kévin Ribet



❖ Eclairage public :

L'éclairage public de la route de Roquefort jusqu'à la Gourgue a été modifié pour un éclairage permanent de la route durant la nuit pour des raisons de sécurité routière avec diminution de la luminosité de 50% de 22h à 5h. De même, depuis le 3 août, pour répondre d'une part à de nombreux retours d'habitants du centre bourg et après discussion d'autre part avec le SDEHG pour répondre au mieux à ces demandes, l'éclairage public, par arrêté de Monsieur le Maire, est rétabli durant toute la période nocturne avec diminution de la luminosité de 50% de 22h à 5h. Ces décisions visent à sécuriser la circulation des véhicules mais également celles des piétons dans le centre bourg.

❖ Fabrication d'une remorque :



Monsieur Éric Dinnat et Monsieur Thierry Arrouy ont finalisé la fabrication d'une remorque dont les morceaux étaient entreposés dans le hangar depuis plusieurs mois. La commune les remercie pour le temps passé à son montage. Cette remorque sera bien utile à Monsieur Ordry, notre prestataire de service, dans son action au cœur du village.

Photo : Éric Dinnat

❖ Nettoyage du village



Le nettoyage et l'entretien du village est une priorité. Les rues sont à présent débarrassées des herbes poussant sur les trottoirs et dans les caniveaux ceci afin d'éviter la dégradation des matériaux par des fissures et par l'érosion. Le stade est à présent régulièrement tondu durant la période estivale afin d'éviter de créer une zone d'herbes sèches au bord de la route. De plus, la zone des jeux est maintenant dégagée et facilement accessible pour qui veut jouer au foot ou au volley. La table de ping-pong et le coin pique-nique sont également accessibles. Sur la place, le jardin public est maintenant entretenu ainsi que les haies plantées sur ses abords. Ce changement dans la vision de l'entretien du village vise à éviter les zones d'herbes séchées et prévenir les incendies, cela permet également de limiter, dans des zones visant à être fréquentées par du public, la prolifération de tiques ou de serpents.



Photo : Benjamin Corrège



❖ Mise en place d'une barrière « au trou de Bélard »

Afin de remplacer la chaîne mise en place après la casse de la précédente barrière, Messieurs Thierry Arrouy et Éric Dinnat ont confectionné et soudé une nouvelle barrière afin de mieux réguler les dépôts de déchets verts sur la zone.

Photos : Benjamin Corrège

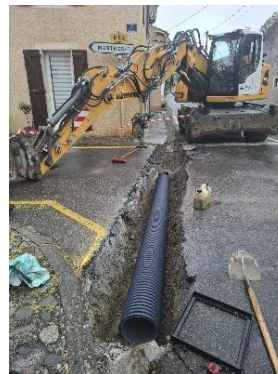


❖ Nettoyons la nature :

L'action nationale « Nettoyons la nature » se déroulera le 26 septembre. A l'issue de la matinée de nettoyage, un repas sera offert par la mairie.

❖ Travaux sur le caniveau devant l'église :

Afin de réduire les nuisances sonores liées aux plaques de fonte du caniveau au croisement RD 62/RD 63, des travaux ont été réalisés pour les supprimer. Ils ont consisté à détourner l'écoulement des eaux directement dans la buse de récupération eaux de pluie pour ensuite boucher et recouvrir le trou du caniveau avec du bitume pour un coût de 3 000 euros. Ces travaux réalisés par l'entreprise NAUDIN courant du moins de juin ont eu des retours très positifs de la part des riverains de la zone.



Photos : Benjamin Corrège, Kévin Ribet

❖ Dépôts des déchets végétaux au trou de Belard :

Le service de collecte des déchets verts est toujours maintenu par la municipalité les mardis une semaine sur deux. Néanmoins, chacun peut accéder au site via un cadenas à code. Nous vous rappelons que le site est uniquement réservé aux habitants du village. **Pour finir, lors de vos dépôts merci d'être attentif à stocker les dépôts en partant du fond.**



Photos : Benjamin Corrège

❖ Nettoyage de la haie du trou de Belard :

Afin d'améliorer la visibilité et ainsi garantir la sécurité des usagers rentrant dans le village, la haie du trou de Belard a été taillée.

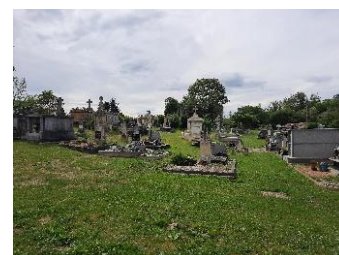
Photos : Benjamin Corrège



❖ Entretien du Cimetière :

Le site du cimetière est entretenu par Philippe tous les quinze jours. Une réflexion est en cours concernant la sécurisation de l'ancienne chapelle.

Photos : Benjamin Corrège



❖ Passerelle Martres : travaux de reprise du platelage par entreprise COLASCD31/ juin/juillet 2026

Cécile Salas, Maire de Monclar de Comminges et Kévin Ribet, Maire de Muran ont sollicité dès leur élection Brigitte Hyppolyte, maire de Martres-Tolosane afin de trouver une solution permettant la remise en circulation de la passerelle au-dessus du canal. Tous les trois ont interpellé le chef du SOA (Service Ouvrage d'Arts du CD31) pour qu'une solution pérenne soit trouvée. Pour rappel, la passerelle avait été fermée suite à la casse de plusieurs planches du platelage en bois. Après discussion, l'entreprise Colas s'est engagée à réparer une dizaine de planches. Aussi, début juillet, un échafaudage a été monté sur la passerelle afin d'effectuer les réparations promises.



Après les travaux et la réouverture temporaire à la circulation, un comptage sera mis en place pour savoir combien de véhicules passent quotidiennement à partir de septembre 2026. Une décision concernant l'avenir de la passerelle sera prise après analyse des données recueillies.

Photos : Benjamin Corrège

❖ Ouverture WC situés derrière la mairie :

A proximité du jardin public accueillant de jeunes enfants, la commune a décidé de laisser ouvertes les toilettes publiques derrière la mairie. Ce qui permet également aux utilisateurs de la salle des associations et de la maison Ribet d'avoir accès à des sanitaires dont les bâtiments communaux ne sont pas équipés et d'éviter ainsi de se soulager contre les bâtiments avoisinants. Il est de la responsabilité de chacun de maintenir ce lieu propre.

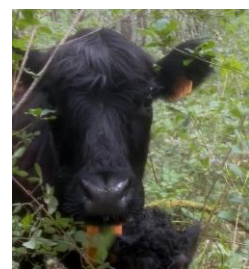


Photos : Benjamin Corrège

❖ Convention de fermage ONF / Estoup / Mairie pour l'exploitation de vaches Galloway :



Suite à l'installation sur la commune d'un élevage de vaches Galloway par la famille Estoup, une convention tripartite sur 5 ans a été signée entre la commune, l'ONF et l'exploitant agricole afin



de permettre la mise en place d'un fermage sur des terrains en contrebas. Les animaux pourront pâturer du 15 avril au plus tôt jusqu'au 31 octobre de l'année. Il n'y aura pas de barrière mais un système de collier par GPS sera mis en place pour les animaux. Les randonneurs seront avertis de leur présence et devront adapter leur comportement notamment en présence des veaux. *Photos : Éric Dinnat*

❖ Forfait SACEM commune de moins de 5000 habitants :

La commune de Mauran a souscrit au forfait proposé par la SACEM aux communes de moins de 5000 habitants pour un montant de 152,01 € TTC. Le règlement général d'autorisation et de tarification est disponible sur le site de la Mairie (Vie Municipale / Forfait SACEM). Depuis deux ans, (année 2025 et 2026), nous bénéficions du forfait « Évènements » qui donne la faculté à la commune d'organiser tous types d'événements sous réserve de certains critères et de validation par la SACEM. Dans le cadre de ce forfait, les événements (organisés par la commune) :

- peuvent donner lieu à la réalisation de recettes entrées et/ou annexes, le prix d'entrée ne pouvant toutefois dépasser 20 € (cas des séances avec restauration : si le titre d'accès à la manifestation inclut un repas, son prix est pris en compte à hauteur de 50%) ;
- ne peuvent excéder un montant de budget des dépenses engagées pour leur réalisation de 5 000 € TTC par événement. Les droits d'auteur relèvent d'un forfait annuel qui est fonction de la population de référence de la commune.

Les communes jusqu'à 500 habitants, dont fait partie MAURAN, relèvent d'un forfait unique quel que soit le nombre d'événements organisés.

La commune peut déléguer l'organisation de certains événements à une association. Elle délègue ainsi l'organisation d'événements à l'association désignée de son territoire qui peut également bénéficier des dispositions indiquées précédemment sous réserve expresse :

- que les événements en question soient des fêtes nationales, locales ou à caractère social, ou encore la Fête de la musique
- qu'elle organise ces événements pour le compte de la commune ou de l'intercommunalité par le biais d'un mandat officiel (notamment via une décision du conseil municipal).

Dans ce cas, les événements concernés sont intégrés au forfait souscrit par la commune.

Ces événements sont définis comme indiqué ci-dessous :

■ **Fêtes nationales** : sont désignés comme « fêtes nationales » les événements organisés pour commémorer les dates du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre de chaque année. Il est entendu que les diffusions musicales données en ces occasions peuvent être reportées à une date précédant ou suivant de 10 jours calendaires au plus celle de la fête nationale concernée.

■ **Fête de la musique** : organisée tous les ans le 21 juin, il est entendu que les diffusions musicales données à cette occasion peuvent être décalées à une date précédant ou suivant cette date officielle, dans les conditions définies chaque année par la SACEM.

■ **Fêtes locales** : sont désignées comme « fêtes locales » toutes les manifestations publiques traditionnelles qui sont, cumulativement, proposées à l'ensemble de la population, prévues au calendrier de la commune et qui reviennent chaque année à date fixe ou approchante. Le plus souvent, une fête locale commémore un événement, célèbre un saint local, etc. Il n'y a généralement

pas plus de deux fêtes locales par an pour une commune (exemple : la Fête de la Commune et une fête votive).

■ **Fêtes à caractère social** : sont désignées comme « fêtes à caractère social » les manifestations qui réunissent, cumulativement, les trois critères suivants :

- la manifestation doit être gratuite, c'est-à-dire ne donner lieu à aucune recette directe ou indirecte réalisée par un organisateur ou par un tiers,
- la manifestation doit être offerte aux habitants de la commune et en priorité au bénéfice de certaines catégories de personnes dans le cadre de l'aide sociale, de la lutte contre l'exclusion, et des actions de solidarité (personnes âgées, familles en difficulté, personnes en recherche d'emploi ou en réinsertion, personnes en situation de handicap...),
- la manifestation doit être organisée par la commune (ou l'EPCI) – ou sous sa responsabilité directe par le CCAS ou une association située sur le territoire de la commune et expressément mandatée pour cela.

❖ **Travaux sur les bâtiments publics :**

Suite à des infiltrations d'eau au plafond de l'église et sur le toit de la halle, des travaux d'étanchéité ont été réalisés par l'entreprise de Dominique Lasserre en juin 2026 pour un coût respectif de 2260 euros HT et 900 euros HT. De plus, suite à l'orage de grêle (voir article plus haut), les travaux ont été réalisés sur le toit d'une chapelle de l'église, par la même entreprise fin juin pour un coût de 1850 euros. L'assurance a pris en charge 1589 euros pour 261 euros de franchise. L'équipe municipale, remercie Monsieur Dominique Lasserre pour sa réactivité, son conseil et son professionnalisme.

❖ **Canalisation des eaux pluviales de l'église :**

Depuis de nombreuses années, le chœur de l'église est attaqué par le salpêtre et le sol c'est grandement dégradé depuis sa rénovation en 2006. La cause de cette dégradation est une gouttière qui rejette toute l'eau du pan du toit au pied du monument. La pente du trottoir fait que l'eau stagne et s'infiltre sous le bâtiment jusqu'au chœur de l'église. Afin de remédier à ce problème et dans un souci de sauvegarde de notre patrimoine, des travaux ont été engagés afin de dévier la gouttière et de canaliser l'eau vers la rigole pour limiter ces infiltrations. Les travaux ont été réalisés mi-août par Monsieur Dominique Lasserre pour un coût d'environ 876 TTC euros.



❖ **Rénovation de la Mairie :**

Une étude de faisabilité est en cours afin de définir les priorités dans la rénovation globale du bâtiment de la mairie. Ce projet ne sera réalisé que si nos capacités financières nous le permettent.

❖ **Travaux chemin de Las Bordes :**

Reprise de la couche de roulement en ESU et renforcement des accotements du Chemin de Las Bordes. La 1ère phase a eu lieu en juin et la seconde en juillet 2026. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Naudin et pris en charge en totalité par la CC Cœur de Garonne.



Photos : Grégory Savès, Benjamin Corrège, Kévin Ribet

❖ **Commissions CC Cœur de Garonne :**

Les conseillers municipaux sont inscrits dans diverses commissions au sein de la communauté de communes. Ils font état des points importants lors des conseils mais les comptes-rendus détaillés sont disponibles sur l'extranet du site internet de la communauté de communes Cœur de Garonne. Ci-dessous la liste des commissions auxquelles participent les conseillers :

- Madame Florence CHOCHON LA TOUCHE → Commission Projet de territoire / Tourisme / Urbanisme / Aire d'accueil des gens du voyage
- Madame Fabienne BOUTONNET → Commission Action sociale / Solidarité / Santé, Commission Culture / Patrimoine
- Monsieur Benjamin CORRÈGE → Commission Culture / Patrimoine
- Monsieur Nicolas Rostaing → Commission Développement Economique / Habitat / Agriculture et Commerces de proximité, Commission Budget / Finances / Mutualisation des achats et des services, Commission Déchets / Cycle de l'eau, Commission Voirie, Commission Terrains de grand jeu et vestiaires
- Monsieur Éric DINNAT → Commission Développement durable / Transition énergétique / Mobilité / Gestion animaux errants et chenils
- Madame Emilie HURTADO → Commission Petite enfance / Support à la parentalité
- Monsieur Grégory SAVÈS → Commission voirie, Commission Déchets / Cycle de l'eau
- Monsieur Kévin RIBET → 8^{ème} Vice-président de la Commission Terrains de grand jeu et vestiaires de la communauté de commune Cœur de Garonne.



❖ Installation de colonnes enterrées pour la collecte des déchets :

Depuis début juillet, une nouvelle installation est en place au niveau du cimetière pour la collecte des déchets avec la mise en place de colonnes de collectes enterrées plus esthétiques et ayant une contenance plus importante. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Naudin et financés, en intégralité, par la CC Coeur de Garonne en juin 2026. Plus facile d'utilisation, cette installation vise à réduire les dépôts sauvages autour des lieux de collecte. *Photos : Benjamin Corrège*



❖ Panneau Pocket :

Depuis début juillet, le village voit le déploiement de l'application de communication Panneau Pocket. Cette application permet d'avoir les informations de la commune rapidement sans les problèmes liés aux SMS. Lors de chaque communication de la commune et/ou d'une association de Mauran, une notification sera transmise sur les smartphones. L'application permet également d'avoir des informations sur les communes alentour. Pour les personnes qui n'ont pas de smartphone, les informations les plus pertinentes seront toujours disponible en papier en mairie ou sur demande afin de maintenir leur autonomie. → *Pour installer l'application, flashez le QR code ci-contre.*



❖ Arrêté d'interdiction de baignade dans la Garonne :

Par l'arrêté du 7 juillet 2026, considérant que la configuration du cours d'eau de la Garonne sur le territoire de la commune présente des dangers particuliers pour la sécurité des personnes (courants imprévisibles, variations brusques de débit, présence de remous et absence de surveillance constante), la baignade est strictement interdite pour les personnes sur l'ensemble des berges et du territoire linéaire dépendant de la commune de Mauran.

De plus, suite au constat d'une construction illicite sur les berges de la Garonne, nous vous rappelons que cela est strictement interdit, les berges appartiennent à EDF et ce sont des zones avec un écosystème fragile qu'il faut protéger.

❖ Barrage en galet dans le lit de la Garonne et des ruisseaux, rappel de bonnes pratiques :

Au fil des étés, une scène familière s'installe sur les berges : visiteurs et familles relèvent leurs manches, déplacent cailloux ou galets, puis érigent de petits barrages dans le lit des cours d'eau. Ce geste semble n'être qu'un jeu inoffensif mais a des conséquences lourdes pour l'équilibre naturel des milieux aquatiques. Dès qu'ils entravent l'écoulement du flot, ils modifient la dynamique naturelle du cours d'eau et son écosystème dont la faune et la flore dépendent d'un débit fluide et homogène. Les barrages transforment artificiellement la circulation de l'eau, ralentissant certaines zones tout en accélérant d'autres. De nombreuses espèces sont ainsi menacées, poissons lors des migrations ou de la reproduction et invertébrés, essentiels à la chaîne alimentaire, dont les habitats sont bouleversés. Toute la vie aquatique peut être affectée, parfois sur plusieurs kilomètres en aval

comme en amont du barrage avec une diminution de la circulation de l'oxygène dans l'eau, une baisse des capacités de reproduction de certaines espèces aquatiques et une modification de la température locale et une augmentation de la stagnation.

Sans un courant constant, la végétation rivulaire peut dépérir et les micro-organismes garants de la qualité des rivières disparaître, amplifiant encore l'effet domino sur l'ensemble du milieu naturel. Les effets indésirables peuvent durer plusieurs semaines, voire des mois, si personne n'intervient pour rendre la rivière à son état originel. Chaque barrage nécessite d'être démonté à la main, pierre par pierre, avec précaution pour ne pas perturber davantage l'écosystème fragile installé autour. Il est donc important que chacun, en adaptant son comportement, soutienne des écosystèmes vulnérables qui peinent à retrouver leur équilibre face à des pressions extérieures répétées et limiter son impact sur le milieu.

Source : <https://mapetiterando.fr/actualites/ces-petits-barrages-de-galets-que-les-touristes-adorent-mais-qui-detruisent-nos-rivieres/>

Réalisations à venir

❖ **Projet de l'assainissement collectif Réseau 31 :**

Le projet d'assainissement collectif en cœur de bourg a été validé par Réseau 31. Un technicien viendra à la mairie en septembre 2026 afin de finaliser avec l'équipe municipale le projet déjà amorcé sous la mandature de Messieurs Daniel Corrège et Nicolas Rostaing. Une réunion publique aura lieu prochainement ainsi qu'une enquête à laquelle il faudra répondre le plus honnêtement possible pour prévoir le positionnement des évacuations. Le projet devrait être réalisé en 2027, le plan pluriannuel d'investissement ayant été validé pour un montant estimé entre 800 000 euros et 900 000 euros. Comme la route sera ouverte, l'entreprise en profitera pour refaire tout le réseau d'eau avec un coût nul pour la commune. La commune devra prévoir un peu plus de 1000 euros pour la borne d'incendie au carrefour de l'église et l'acter dans le prochain budget.

❖ **Sécurisation croisement devant cimetière (consultation auprès du CD31)**

Rendez-vous est pris avec le pôle aménagement du secteur routier de Cazerès le 10 septembre. Cette visite technique doit déboucher sur la mise en place d'aménagement sécuritaire du tourne à gauche.

❖ **Sécurisation RD 62F pour l'arrêt de bus devant la salle des fêtes (convention auprès du CD31)**

Le rendez-vous du 10 septembre avec le CD31 sera également l'occasion de repenser l'aménagement du carrefour afin de réduire la vitesse des véhicules empruntant la route départementale. Cela permettra aux élèves des collèges et lycées de prendre le bus en toute sécurité.

❖ Façades de la mairie :

Les deux dernières façades de la mairie, les murs de l'arrière-cour, des archives et de la salle des associations seront rénovés en septembre par l'entreprise RAJA Vincent pour une montant de 23 308 euros HT (soit 25 638,80 TTC). Pour ces travaux, les subventions ont déjà été accordées.



Compléments

Plus de photos de la fête :



D'autres articles de O Bocaux thé :



Informations utiles

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Valérie Laffage, secrétaire de Mairie, vous accueille les **mardis et jeudis**
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Contacts Mairie :

Accueil Mairie : 05 61 98 81 41

E-mail : secretariat@mairie-mauran31.fr

Site internet : www.mairie-mauran31.fr

Maire : Kévin RIBET : 06 64 38 35 52

1^{er} Adjoint : Éric DINNAT : 06 31 64 54 75

2^{ème} Adjointe : Florence CHOCHON LA TOUCHE : 07 86 37 55 46



Contacts Associations de Mauraun :

❖ **Comité des fêtes :**

Présidente : Sylvie Dussenty

❖ **Association Communale de Chasse agréée :**

Président : Frédéric Dinnat : 06 25 39 11 53

❖ **Contacts Club de lecture Blablaathèque :** Françoise Pagès : 06 61 47 93 28

Pascale Arrouy : 06 75 72 10 33

❖ **Ô Bocaux Thé :**

Présidente : Anaïs Rostaing : 06 80 53 95 62

❖ **La Mesnie Muretaine :**

Présidente : Christelle Ortéga : 06 60 50 37 41

Numéros d'urgence :

Toujours privilégier le 17

SAMU aide médicale d'urgence → **15**

Police Secours → **17**

Numéro d'appel d'urgence européen → **112**

Sapeurs-Pompiers → **18**

Numéro d'urgence personnes sourdes et
malentendantes → **114**



**Communication de la Mairie
via l'application PANNEAU
POCKET :**

La Mairie vous informe régulièrement via
l'application pour les événements prévus au
calendrier (événements festifs, déchet ...) ainsi que pour les
informations urgentes.

QR pour installer l'application

**En cas de difficulté d'installation, merci de contacter la
mairie.**

Numéros d'Urgence complémentaires :

Gendarmerie de Cazères : 05 61 97 00 17

Médecin de garde en Midi-Pyrénées (le soir après
20h, week-end, jours fériés) : **3966**

Enfance maltraitée : 119 ou 08.00.05.41.41

**Maltraitance des personnes âgées ou
handicapées** : 3977

Violences conjugales : 01 40 33 80 60

Vigilance crues et intensité des précipitations :
www.vigicrues.gouv.fr

Dépannage d'urgence Enedis : 09 72 67 50 31

Réseau31 : 05 61 14 46 00

Autres numéros utiles :

Pôle Emploi : 3949

Mairie de Martres Tolosane : 05 61 98 80 02

Mairie de Cazères : 05 61 98 46 00 (seule Mairie
aux alentours en capacité de faire les pièces d'identités)

Communauté de communes Cœur de Garonne :
05 61 91 94 96,
accueil@cc-coeurdegaronne.fr

Recensement Militaire :

Les jeunes nés en 2010 doivent venir en mairie, à
leur date anniversaire, pour effectuer le
recensement militaire.



Les gestes qui sauvent



Le village compte un défibrillateur qui se trouve dans **le parvis de l'église** indiqué par

Procédure à suivre en cas d'arrêt cardiaque :

Défibrillateur Automatique Externe

**Faites vite !
Chaque minute compte
Le plus grave serait
de ne rien faire**

A UTILISER EN CAS D'ARRÊT CARDIAQUE



1

Confirmer l'arrêt cardiaque :
la personne est **inconsciente**
et **ne respire pas**

2

Appeler les secours
Précisez l'état de la victime et
le lieu exact où elle se trouve

3

Pratiquer le **massage
cardiaque** : 100 pressions
par minute pendant 2 minutes

4

Mettre en route le
défibrillateur en appuyant
sur le bouton vert et **suivre
ses instructions**

5

Continuer les **gestes
d'urgence** jusqu'à
l'arrivée des secours



**Appeler
15, 18 ou 112**



**Masser
100/minute**



**Depuis 2007, toute
personne a le droit
d'utiliser un DAE**



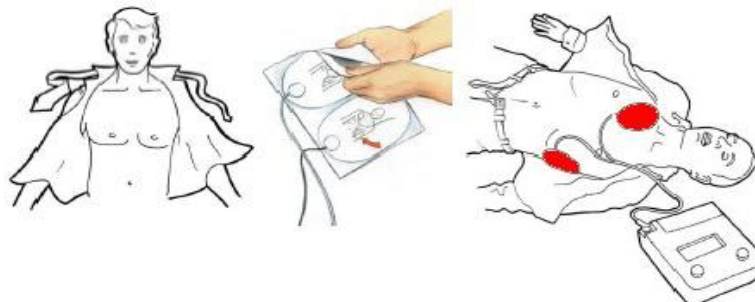
Analyse du rythme cardiaque en cours
Défibriller

UTILISATION DE L'APPAREIL :

- 1) Appuyez sur le bouton ON/MARCHE et suivez les instructions.
- 2) Placez les électrodes.

Comment cela fonctionne ?

L'appareil effectue d'abord un examen cardiaque. Si nécessaire, une défibrillation, appelée aussi choc électrique externe, est effectuée par l'appareil (automatique) ou il est demandé par l'appareil à l'utilisateur d'en déclencher une (semi-automatique).





Mauran,

Tous Ensemble